

Programme de services préscolaires

Programme de services préscolaires



La petite enfance est une période importante du développement de la personne. L'indépendance, l'initiative, la prise de décision, la créativité, la capacité d'apprendre, la capacité de communiquer avec les autres et la confiance en soi prennent racine pendant les premières années de vie. Ce qu'apprennent les enfants à ce stade de leur existence aura des répercussions majeures sur leurs expériences d'apprentissage scolaires, leur développement personnel et leur future participation dans la société.

Programmes de services préscolaires

On donne le nom de « services préscolaires » au système coordonné de programmes régionaux et provinciaux pour répondre aux besoins de développement et d'adaptation des enfants et de leur famille. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ceux-ci, consultez les [Fiches d'information sur les services préscolaires et les besoins spéciaux](#). « La maternelle » fait référence spécifiquement au programme éducatif offert aux enfants pendant l'année qui précède leur entrée en première année à l'école. La maternelle est une partie importante des services préscolaires.

Les programmes d'éducation préscolaire permettent aux jeunes enfants de participer activement au processus d'apprentissage, de vivre des expériences ensemble et d'élaborer des connaissances, des habiletés et des attitudes qui les préparent à l'apprentissage à venir.

Avant la maternelle

Pendant cette période, l'apprentissage a principalement lieu à la maison tout en s'étendant dans la communauté. Les parents ont la possibilité de participer pleinement à l'éducation de leur enfant.

Principes de l'apprentissage des jeunes enfants

La ressource intitulée [Les principes directeurs](#) offre un fondement philosophique et théorique pour l'enseignement et l'apprentissage au primaire. Les principes présentés reflètent les perspectives actuelles et la recherche pédagogique contemporaine sur les jeunes enfants, les familles, les communautés et les écoles.

Ces principes directeurs sont conçus pour aider les enseignants de la maternelle à la 3^e année à réfléchir à la nature des jeunes enfants et à leur apprentissage afin de pouvoir prendre des décisions pédagogiques éclairées et créer des environnements d'apprentissage qui répondent aux besoins, aux capacités, aux dispositions, aux origines culturelles, sociales et linguistiques et aux styles d'apprentissage divers des enfants.

Attentes d'apprentissage à la maternelle



Le Programme d'éducation pour la maternelle

Le programme de maternelle utilise ces principes directeurs pour établir des principes propres à la maternelle qui sont brièvement décrits ici et présentés plus en détail dans le *Programme d'éducation pour la maternelle*.

1. Il y a plusieurs enfances. L'enfant se développe au fil de ses expériences, dès sa naissance et pendant toute sa vie.
2. L'enfant construit ses connaissances à partir de modèles et d'interactions.
3. L'enfant et l'enseignant élaborent conjointement des connaissances en tant que partenaires dans l'apprentissage.
4. L'enfant est unique et il contribue de façon unique et active à ses propres apprentissages et à ceux de sa communauté d'apprenants.
5. L'enfant élabore et représente ses connaissances de diverses façons.
6. L'enfant est un citoyen actif à l'école et dans la société.
7. L'enfant collabore activement à l'évaluation de ses apprentissages et il se responsabilise à leur égard.

Ces principes propres à la maternelle établissent le cadre du programme en favorisant les occasions d'épanouissement et de réalisation de nouveaux apprentissages. La maternelle renforce une base permettant la formulation d'idées, le développement du langage, la résolution de problème et l'expression des pensées et des sentiments. Les attentes de l'apprenant présentées dans le *Programme d'éducation pour la maternelle* relèvent de huit domaines d'apprentissage interdépendants qui répondent aux besoins sociaux, physiques, intellectuels, culturels, créatifs et émotionnels des jeunes enfants. Ces domaines d'apprentissage servent d'éléments transitionnels préparant la voie aux attentes associées aux matières de l'école élémentaire.